

PROJET PÉDAGOGIQUE
CENTRE DE LOISIRS
ÉTÉ 2021



Sommaire

1	La présentation de l'Accueil de Loisirs La Farandole Été 2021	3
1.1	Le contexte local.....	3
1.2	L'environnement géographique.....	3
1.3	Les coordonnées de l'organisateur	3
1.4	Les coordonnées de l'Accueil de Loisirs périscolaire La Farandole.....	3
1.5	Les coordonnées de l'Accueil de Loisirs Été 2021	4
1.6	Les modalités d'accueil.....	4
1.7	Le public accueilli	4
1.8	Les locaux	4
1.8.1	L'aménagement.....	4
1.8.2	Les locaux annexes	5
1.9	L'équipe pédagogique	5
1.9.1	Sa composition	5
1.9.2	Son rôle	6
1.10	Le réseau partenarial.....	7
1.11	La communication	7
1.11.1	Avec les familles	7
1.11.2	Avec l'équipe	8
1.11.3	Avec les partenaires	8
1.11.4	Avec l'organisateur.....	8
2	Le projet pédagogique	8
2.1	Le rappel des objectifs du projet éducatif.....	8
2.2	Le thème et les objectifs de l'accueil de Loisirs Été 2021	8
2.1	Le programme d'activités pour les 3/5 ans.....	9
2.2	Le programme d'activités pour les 6/10 ans.....	11
3	Le fonctionnement de l'Accueil.....	13
3.1	Des spécificités liées au contexte sanitaire	13
3.1.1	Un accueil des familles codifié	13
3.1.2	Des activités par tranches d'âges et des repas par groupes hebdomadaires.....	13
3.1.3	Des règles d'hygiène accentuées	13
3.1.4	Les gestes barrières appliqués	14
3.2	Une journée type	14
3.3	Le repas	15
3.3.1	Le goûter	15
3.3.2	Les régimes alimentaires spécifiques.....	15

3.4	L'assistance sanitaire.....	16
3.5	L'accueil des mineurs atteints de troubles de santé et/ou de handicaps.....	16
4	L'évaluation.....	17
4.1	Les outils.....	17
4.2	Les critères	17

1 La présentation de l'Accueil de Loisirs La Farandole Été 2021

1.1 Le contexte local

La Farandole a ouvert ses portes le 1^{er} juillet 2011 à l'initiative du Conseil Municipal et en partenariat avec les Foyers Clubs d'Alsace. L'Accueil de loisirs répond à un besoin des familles de la commune concernant la prise en charge de leurs enfants hors du temps scolaire. Il permet donc aux parents de concilier vie professionnelle et vie de famille. Pour l'enfant, il s'agit avant tout d'un lieu de vie, de socialisation et d'épanouissement qui permet les apprentissages, les échanges et les découvertes.

1.2 L'environnement géographique

Cet Accueil de Loisirs se trouve en plein cœur de Blodelsheim, commune de 1984 habitants située entre Mulhouse et Colmar et faisant partie de la Communauté de communes Pays Rhin-Brisach.



Sur la commune, on compte plusieurs infrastructures dont :

- Une école maternelle : l'école maternelle Dewatre ;
- Une école primaire : l'école primaire Les Tilleuls ;
- Des commerces de proximité : boulangerie, tabac-presse... ;
- Plusieurs associations : sports, activités culturelles, pêche...

Et également plusieurs milieux naturels : étangs, forêt, champs.

1.3 Les coordonnées de l'organisateur

FDFC Alsace

4, rue des Castors
68200 MULHOUSE
Tél : 03 89 33 28 33

Courriel : fdfc68@mouvement-rural.org

1.4 Les coordonnées de l'Accueil de Loisirs périscolaire La Farandole

Accueil de Loisirs périscolaire "LA FARANDOLE"

44, rue du Général de Gaulle
68740 Blodelsheim
Tél : 09 64 40 45 08

Courriel : clsh.blodelsheim@mouvement-rural.org

1.5 Les coordonnées de l'Accueil de Loisirs Été 2021

Pour les vacances d'Été 2021, l'accueil de loisirs se déroule à la **Salle Polyvalente-Salle des Fêtes** mise à disposition par la Mairie et soumise à la réglementation des accueils de loisirs. Cette dernière est située :

81, rue du Général de Gaulle
68740 Blodelsheim
Tél : 03 89 48 53 57

1.6 Les modalités d'accueil

Les enfants sont accueillis de 8h00 à 18h00.

Les inscriptions se font uniquement à la semaine pour que l'enfant assimile les gestes d'hygiène attendus de lui tout au long d'une journée à l'accueil de loisirs, pour lui garantir une intégration dans un groupe de pairs et pour lui permettre de progresser pédagogiquement dans les projets.

1.7 Le public accueilli

Parmi le public accueilli, on distingue :

- Les 3/6 ans ;
- Les 6/10 ans.

Les enfants participants aux activités de l'Accueil de Loisirs habitent pour la plupart Blodelsheim. Cependant, certains enfants viennent également des communes avoisinantes.

1.8 Les locaux

1.8.1 L'aménagement

La Salle Polyvalente-Salle des Fêtes est organisée de la manière suivante :

- 1 hall d'entrée aménagé en lieu d'accueil pour les familles et soumis à des consignes particulières : port du masque de catégorie 1 obligatoire pour les adultes et les enfants de 6 ans et plus, sens de circulation, 2 familles autorisées à la fois et respect de la distanciation;
- 1 grande salle organisée en 2 espaces dédiés aux activités et à la restauration pour chaque tranche d'âges ;
- 1 salle d'eau avec toilettes filles et garçons dont 1 bloc sanitaire réservé et équipé pour les maternelles (adaptateur et marchepied);
- 1 salle de réfectoire réaménagée en salle de sieste et/ou infirmerie ;
- 1 cuisine équipée ;
- 1 terrain extérieur ;
- 1 terrain de football ;
- 1 parcours vitae.

1.8.2 Les locaux annexes

La cour de l'école primaire peut être utilisée comme aire de jeux et permet l'organisation d'activités extérieures, principalement les grands jeux.

1.9 L'équipe pédagogique

Lors d'un temps de travail collectif, l'équipe pédagogique a été sensibilisée aux enjeux d'accueillir les enfants dans ce contexte inédit.

Elle est tenue d'appliquer le protocole sanitaire ministériel relatif aux accueils collectifs de mineurs sans hébergement en date 18 juin 2020.

Elle possède également des outils qui guident leurs pratiques professionnelles au quotidien :

- Un guide de l'animateur pour adapter les activités ;
- Un guide de l'accueil de loisirs pour repenser son fonctionnement ;
- Un guide de conduite à tenir en cas de suspicion d'infection ;
- Un protocole d'hygiène spécifique.

1.9.1 Sa composition



Valérie KUCZER
Directrice



Natacha LORETTE
Maîtresse de maison



Soha FARHAT
Animatrice 3/5 ans



Laken HOUNKPATIN
Animatrice 3/5 ans



Maud CLAUDE
Animatrice 6/10 ans



Sophia BRESCIANI
Animatrice 6/10 ans

1.9.2 Son rôle

La directrice de l'Accueil de Loisirs :

- ✓ Met en œuvre le projet pédagogique.
- ✓ Assure la prise en charge éducative des enfants.
- ✓ Organise et coordonne la mise en place des projets d'animation et des programmes d'activités.
- ✓ Participe aux animations.
- ✓ Anime et développe la relation avec le réseau partenarial.
- ✓ Anime la relation avec les familles.
- ✓ Assure la gestion quotidienne de l'Accueil.
- ✓ Anime et encadre l'équipe.
- ✓ Assure le suivi des animateurs stagiaires.
- ✓ Assure la gestion des inscriptions et de la facturation.
- ✓ Contrôle l'application des règles d'hygiène et de sécurité, des normes HACCP et des consignes sanitaires en vigueur.

Les animateurs :

- **Auprès des enfants :**
 - ✓ Sont garants de la sécurité physique, affective et morale de l'enfant dont ils ont la charge.
 - ✓ Encadrent et animent les temps de vie quotidienne.
 - ✓ Proposent, organisent et animent différentes activités et ateliers adaptés aux besoins et possibilités des enfants, en cohérence avec le projet pédagogique.
 - ✓ Identifient et répondent aux besoins des enfants en étant bienveillants, disponibles et à l'écoute.
 - ✓ Observent les enfants afin de détecter tous signes de maltraitance et le signaler à la responsable de la structure.
 - ✓ Respectent les règles d'hygiène, les normes HACCP et le protocole sanitaire en vigueur.
- **Auprès des parents :**
 - ✓ Accueillent les parents avec bienveillance.
 - ✓ Incluent les parents dans la vie de la structure en leur expliquant la démarche pédagogique et en racontant la journée de l'enfant.
 - ✓ Font preuve de discrétion en gardant la notion de confidentialité et de secret professionnel.
- **Au sein de l'équipe :**
 - ✓ Participent à l'organisation des tâches liées à la restauration: service à table.
 - ✓ Participent activement aux réunions et à la vie de l'Accueil.
 - ✓ Entretiennent une relation bienveillante entre eux.
 - ✓ Développent l'esprit d'équipe en communiquant et en s'entraïdant.

L'animateur stagiaire :

Il est là pour se former et être formé. Son accompagnement s'effectue par l'observation et des points réguliers sur l'acquisition d'un savoir-être. Les situations problématiques doivent être identifiées pour favoriser sa progression. Au cours de son stage, l'animateur stagiaire sera amené à mettre en pratique une situation d'animation.

Son évaluation se fait tout au long du stage. Au départ, elle est portée sur les connaissances et les aptitudes du stagiaire afin de recueillir ses attentes et identifier ses besoins. Pendant, l'évolution est mesurée en fonction des critères énoncés en début de stage et des moyens sont proposés au stagiaire pour progresser. À la fin du stage, un bilan global est réalisé et son appréciation est argumentée. Des conseils sont donnés pour la suite de sa formation.

La maîtresse de maison :

- ✓ Prépare et organise les prestations liées à la restauration : mise en place de la table, relevée des températures des plats, mise en chauffe, préparation des plats, prélèvement des échantillons témoins, débarrassage et nettoyage des tables, entretien des couverts.
- ✓ S'occupe de l'entretien des locaux conformément au protocole sanitaire en vigueur.
- ✓ Participe à la gestion des stocks du matériel d'entretien avec la directrice.
- ✓ Respecte les règles d'hygiène, les normes HACCP et les règles sanitaires en vigueur.
- ✓ Participe à la vie de l'Accueil.

1.10 Le réseau partenarial

- La DSCPP dont les missions sont la prévention et le contrôle de la cohérence de nos actions ;
- La CAF, acteur majeur de la solidarité nationale, qui prend en charge les prestations légales et développent une action sociale familiale sur le territoire ;
- La commune qui nous soutient dans notre action par la mise à disposition de moyens et son implication dans nos projets ;
- Les parents avec lesquels nous souhaitons partager notre projet afin de développer l'animation et l'éducation en faveur des enfants du territoire ;
- Les associations locales et les professionnels qui participent aux projets mis en œuvre ;
- Le traiteur Gourmands et Gourmets qui participe au bon fonctionnement de notre activité.

1.11 La communication

1.11.1 Avec les familles

Afin d'assurer une continuité dans la relation avec les familles :

- Le projet pédagogique, le programme d'activités et les menus sont envoyés par courriel ;
- Le programme d'activités et les menus sont affichés dans le hall de l'Accueil ;
- Le vécu journalier de l'enfant est transmis par le membre de l'équipe chargé d'accueil. Des fiches de transmission par tranches d'âges permettent de centraliser les informations à communiquer ;
- Tout au long du centre de loisirs, une exposition composée de photos et des œuvres des enfants sera mise en place dans le hall d'entrée de la Salle Polyvalente et actualisée quotidiennement.

1.11.2 Avec l'équipe

Avant le Centre, l'équipe d'animation se réunit pour :

- Décider du thème de l'accueil en fonction du constat ;
- Établir le programme d'activités ;
- Effectuer les commandes de matériel ;
- Se répartir les tâches ;
- Aménager les espaces.

Pendant le Centre, l'équipe d'animation se réunit quotidiennement pour évaluer la journée antérieure et réajuster l'organisation des journées à venir.

À la fin du Centre, une réunion permettra d'évaluer l'atteinte des objectifs pédagogiques.

La communication peut également s'effectuer de façon informelle.

1.11.3 Avec les partenaires

La communication se fait par courriel ou par téléphone.

1.11.4 Avec l'organisateur

Les échanges sont réguliers.

2 Le projet pédagogique

2.1 Le rappel des objectifs du projet éducatif

- Aider l'enfant à se construire ;
- Favoriser la découverte, la compréhension et l'ouverture au monde, qui l'entoure ;
- S'inscrire dans une démarche de coéducation ;
- Favoriser l'éducation au développement durable.

2.2 Le thème et les objectifs de l'accueil de Loisirs Été 2021

L'Art'i'show

Regarder, écouter, expérimenter avec le corps pour éprouver et rendre concevable et palpable son environnement, une réalité si proche et si étrangère... Voilà ce que mieux que toute autre pratique peut l'art à la croisée du sens et de la sensation.

Trois semaines pour développer la perception sensorielle de notre environnement au travers d'ateliers artistiques variés intérieurs et extérieurs, dans le respect de l'unicité de chacun.

Semaine du 7 au 9 juillet : Des couleurs dans les yeux

Semaine du 12 au 16 juillet : Des livres et des saveurs

Semaine du 19 au 23 juillet : Le rythme dans la peau

2.1 Le programme d'activités pour les 3/5 ans

Semaine du 7 au 9 juillet : Des couleurs dans les yeux

	Mercredi 7	Jeudi 8	Vendredi 9
Matin	Petits jeux pour faire connaissance	Chants et promenade sensorielle dans le village	Grand jeu d'enquête "Le Mystère au Musée"
Après-midi	Une fresque en papier crépon	Atelier sculpture	Atelier peinture Tag ton prénom



Semaine du 12 au 16 juillet : Des livres et des saveurs

	Lundi 12	Mardi 13	Mercredi 14	Jeudi 15	Vendredi 16
Matin	Chants et Kim Goût version XXL	Chants et promenade olfactive	Jour Férié	L'histoire de Ratatouille, grand chef cuisinier	Ateliers cuisine: glace et citronnade
Après-midi	Ateliers cuisine: salade de fruits et petits sablés	Grand jeu "Rallye cuisine"		Fabrique ta toque de chef	Jeux d'eau



Semaine du 19 au 23 juillet : Le rythme dans la peau

	Lundi 19	Mardi 20	Mercredi 21	Jeudi 22	Vendredi 23
Matin	Chants et jeux rythmiques	Chants Création de maracas et tambourins	Grand jeu de piste "La boîte à musique"	Dans la peau d'un chanteur	Dans la peau d'un chanteur
Après-midi	Création de maracas et tambourins	Jeux d'eau musicaux	Crée ton micro	Boum Party	Spectacle de chants



À noter que le programme d'activités est élaboré à titre indicatif et est susceptible d'évoluer en fonction des envies des enfants, des opportunités et de la météo.

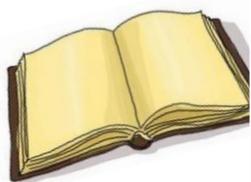
2.2 Le programme d'activités pour les 6/10 ans

Semaine du 7 au 9 juillet : Des couleurs dans les yeux

	Mercredi 7	Jeudi 8	Vendredi 9
Matin	Autoportrait et photos de vacances	Sculptures façon Kobylinska Pointillisme et pâte à sel	Grand jeu d'enquête "Le Mystère au Musée"
Après-midi	Construction futuriste Calligraphie	La nuit étoilée de Van Gogh Mosaïque	Tissu Paper Land'Art



Semaine du 12 au 16 juillet : Des livres et des saveurs



	Lundi 12	Mardi 13	Mercredi 14	Jeudi 15	Vendredi 16
Matin	Apéro Party	Food Art Kim goût	Jour Férié	Pop up Création déguisements	Création d'une histoire à jouer et jeux de scène
Après-midi	Fais ton goûter Jeux culinaires	Grand jeu "Rallye cuisine"		Histoire de mots BD en folie	Castings pub Histoire à jouer

Semaine du 19 au 23 juillet : Le rythme dans la peau

	Lundi 19	Mardi 20	Mercredi 21	Jeudi 22	Vendredi 23
Matin	Fabrication d'instruments de musiques Une note de musique (<i>créatif</i>)	Jeux musicaux Création d'une chanson	Grand jeu de piste "La boîte à musique"	Jeu "La course aux chansons" Atelier chorégraphie	Une ballade aux étangs
Après-midi	Fabrication d'instruments de musiques Atelier chorégraphie	Jeux musicaux Blind test	Jeux d'eau	Boum Party	Yoga et méditation



À noter que le programme d'activités est élaboré à titre indicatif et est susceptible d'évoluer en fonction des envies des enfants, des opportunités et de la météo.

3 Le fonctionnement de l'Accueil

3.1 Des spécificités liées au contexte sanitaire

3.1.1 Un accueil des familles codifié

Avant l'arrivée des familles à l'accueil:

- Les parents prennent la température de leur enfant.
- En cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez lui ou dans sa famille, les parents s'engagent à ne pas le déposer.
- En cas de symptôme ou de fièvre (37,8°C ou plus), l'enfant ne pourra pas être accueilli.



À l'arrivée des familles à l'accueil:

Les familles sont accueillies par un membre de l'équipe dans le hall de l'espace d'activités.

- Seules 2 familles à la fois sont autorisées dans le hall d'accueil.
- Le sens de circulation doit être respecté.
- Dans l'enceinte de l'accueil, les adultes et les enfants de 6 ans et plus portent obligatoirement un masque de catégorie 1.
- Chaque enfant accueilli de 6 ans et plus doit obligatoirement être équipé, pour la journée, de 3 masques de catégorie 1.

Un affichage à l'entrée de l'accueil rappelle la conduite à tenir pendant le Centre.

3.1.2 Des activités par tranches d'âges et des repas par groupes hebdomadaires

Les enfants sont accueillis par tranche d'âges afin de répondre à leurs centres d'intérêt et à leurs besoins.

Les repas sont pris dans les espaces respectifs, avec le même groupe et à la même table toute la semaine. La distanciation de 2 mètres entre chaque groupe est observée. Le service est effectué à table. Le masque pour les enfants de plus de 6 ans sont enlevés uniquement pour se sustenter et remis entre chaque plat. Par groupe, chaque enfant débarrasse ses couverts à la fin du repas sur un chariot prévu à cet effet.

Les fratries ont la possibilité de se retrouver s'ils en ressentent le besoin.

3.1.3 Des règles d'hygiène accentuées



Les enfants et chaque membre de l'équipe procèdent à un lavage des mains minutieux :

- À leur arrivée et avant de partir ;
- Avant et après les temps de repas ;
- Après être passé aux toilettes ;
- Après s'être mouché.

Un affichage ludique situé aux différents points d'eau rappelle la façon de procéder.

Une solution hydro-alcoolique est employée lorsque le lavage des mains est impossible.

Les locaux sont désinfectés quotidiennement avec un produit de désinfection des surfaces virucides (norme EN14476) possédant l'écolabel et agréé au contact alimentaire. Le matériel pédagogique employé est désinfecté ou mis en isolement 24h avant d'être réutilisé.

3.1.4 Les gestes barrières appliqués

Le port du masque est obligatoire dans les espaces clos mais n'est plus requis dans les espaces extérieurs des structures (cours, préaux, autres espaces de plein air...) et ce, pour les enfants et le personnel encadrant. Les règles relatives au port du masque dans les espaces intérieurs des ACM restent inchangées.

Chaque membre de l'équipe est doté de masques lavables, fournis par l'organisateur, conformes aux normes AFNOR et est dans l'obligation d'en porter un (ou masque jetable de catégorie I).



Un affichage ludique rappelle les gestes barrières dans chaque espace d'activités: 3/6 ans et 6/10 ans.

3.2 Une journée type

Quand	Heures	Descriptions
Accueil échelonné du matin	8h00/9h00	Un membre de l'équipe accueille les familles dans le hall d'entrée, vérifie le nécessaire à emmener pour chaque enfant et dirige ces derniers en fonction de leur tranche d'âge vers leur équipe encadrante respective. Les enfants peuvent participer à une activité animée par un animateur ou choisir un atelier semi-dirigé (matériel mis à disposition).
Goûter du matin	9h00/9h30	Les enfants peuvent prendre un goûter tiré du sac pour prendre des forces avant d'attaquer la journée.
Mise en train	9h30/9h45	Des chants et des petits jeux permettent aux enfants de se mettre en train avant de leur présenter les activités.
Activités	9h45/12h00	L'activité est un support moteur, imaginatif, créatif et non une occupation. Elle doit s'inscrire dans un cadre pédagogique tout en étant adapté aux besoins et aux attentes des enfants qui y participent.
Repas	12h00/13h30	Les enfants prennent le repas dans leur espace respectif, avec le même groupe et à la même table toute la semaine. Au cours du repas, ils sont invités à goûter ce qu'ils ne connaissent pas. Le service est effectué à table par l'équipe d'animation.
Temps calme	13h30/14h30	Ce temps se compose d'activités calmes telles que lecture, dessin, coloriage, perles, jeux de société et petits ateliers proposés par les animateurs. Les maternelles qui le souhaitent peuvent aller à la sieste sous la surveillance d'un animateur.
Activités	14h30/16h30	Voir Activités du matin .
Goûter	16h30/17h00	Les enfants prennent un goûter avec leur groupe repas. Ce temps permet aux enfants et aux animateurs d'échanger et d'évaluer la journée.
Accueil du soir	17h00/18h00	Les enfants peuvent participer à une activité animée par un animateur ou choisir un atelier semi-dirigé. Par roulement, un animateur accueille les familles dans le hall, raccompagne les enfants et transmet aux parents le vécu de la journée et les informations spécifiques.

Les horaires ci-dessus sont à titre indicatif. Le centre de loisirs se veut être avant tout un véritable temps de vacances pendant lequel les enfants ont la possibilité de prendre le temps.

3.3 Le repas



Les repas sont livrés par le traiteur Gourmets et Gourmands en liaison froide. Ils comprennent :

- Une entrée,
- Un plat principal,
- Un produit laitier,
- Un dessert,
- Du pain.

Les menus sont affichés et visibles par tous les enfants. Le menu est lu par un animateur avant chaque repas.

Trois types de repas sont proposés : normal, sans porc ou végétarien.

Ce temps doit permettre aux enfants :

- De développer leur autonomie.
Pour exemple, pour apprendre à couper les aliments, des couteaux sont mis à disposition des enfants, même les plus petits.
- D'être sensibiliser à l'équilibre alimentaire.
Les animateurs invitent les enfants à goûter aux plats proposés sans les forcer pour les sensibiliser sur l'importance de manger équilibrer et leur faire découvrir de nouvelles saveurs.

3.3.1 Le goûter

Le goûter du matin est fourni par les parents et tiré du sac ; celui de l'après-midi est fourni par l'accueil. Il est équilibré et est composé de préférence de produits locaux et bios. Il répond aux besoins nutritionnels des enfants : eau, céréales, fruits, laitage...



Ce temps permet de favoriser les échanges sur les impressions de la journée et d'effectuer un retour au calme.

Un goûter festif est organisé chaque semaine.

3.3.2 Les régimes alimentaires spécifiques

Ils concernent les enfants dont l'état de santé nécessite un régime alimentaire particulier (allergie, maladie chronique...). Dans ce cas, un Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I) peut être mis en place en collaboration avec les parents. La famille devra alors fournir un panier repas qui sera conservé dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité réglementaire. Ce projet identifie les personnes responsables et précise la conduite à tenir en cas d'accident allergique. Si l'allergie est sévère, l'enfant est muni d'une trousse contenant le traitement d'urgence. Le SAMU est appelé dès que les premiers symptômes apparaissent.

3.4 L'assistance sanitaire



Les animateurs sont autorisés à soigner les enfants blessés sous l'autorité de la directrice. Seuls les médicaments avec photocopie de l'ordonnance peuvent être administrés. Tous les soins prodigués sont systématiquement notés sur le registre de soins. Les instructions des parents ne remplacent pas un certificat médical. Les trousseaux ont été complétés avant le démarrage de l'accueil. Toutes informations concernant l'état de santé des enfants doivent être transmises à la directrice.

3.5 L'accueil des mineurs atteints de troubles de santé et/ou de handicaps

La loi du 11 février 2005 précise que l'accueil de l'enfant en situation de handicap est l'une des missions des structures d'accueil.

Les objectifs de ces accueils sont de :

- Accepter l'enfant tel qu'il est.
- Donner les mêmes chances à tous les enfants.
- Accompagner l'enfant dans son développement : développer ses ressources et non pas se limiter à évaluer ses manques.
- L'aider à grandir dans le groupe : socialisation, enrichissement mutuel.
- Proposer une ouverture sur le handicap aux enfants et aux familles : vivre au quotidien le respect et la tolérance.
- Avoir un autre regard en tant que professionnels et adultes sur la réalité du handicap.

La préparation à l'accueil se déroule de la manière suivante :

- Lors de l'inscription, un temps est pris avec la famille pour recueillir un maximum d'informations dans le but d'optimiser l'accueil et la prise en charge de l'enfant par l'équipe d'animation : tout problème de santé susceptible d'influer sur l'organisation de l'accueil est exprimé ; le niveau d'autonomie et le mode de communication de l'enfant sont précisés ; les risques de mise en danger d'autrui et de lui-même sont signalés.
- Des référents sont désignés comme interlocuteurs des familles pour faciliter leurs démarches. Un système d'échange d'informations avec les parents est établi avant l'accueil.
- Les animateurs et la maîtresse de maison sont sensibilisés aux diverses procédures de la vie quotidienne (habillage, appareillage...).
- L'équipe d'encadrement doit veiller à respecter le rythme de vie de l'enfant, et prendre les précautions nécessaires dans la vie quotidienne et lors des activités.

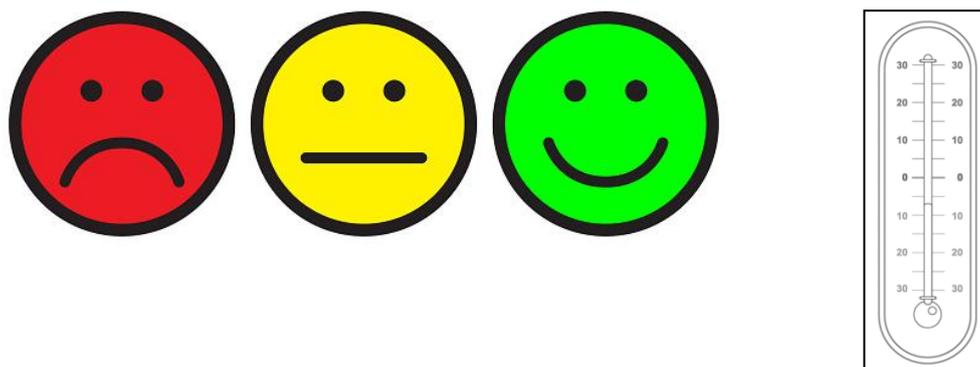
L'objectif principal dans l'accueil d'un enfant en situation de handicap reste le développement de sa personne, son bien-être et le bien-être de sa famille. Cependant, l'accueil pourrait être impossible dans certains cas : lors d'un handicap lourd (savoir reconnaître que l'on ne peut pas ou que l'on ne sait pas faire), quand l'enfant se met en danger ou met en danger les autres, en cas

d'encadrement insuffisant, si l'enfant n'est pas motivé (un enfant qui refuse d'être en collectivité).

4 L'évaluation

4.1 Les outils

Des outils ludiques (smileys, thermomètre de satisfaction...) et les temps des goûters permettent d'évaluer les activités avec les enfants.



Les familles sont interrogées sur leurs impressions lors des temps d'accueil.

À la fin du Centre, une réunion permet d'évaluer cette période en équipe à l'aide d'une grille d'évaluation.

Un compte-rendu à destination de l'organisateur est rédigé.

4.2 Les critères

Le programme d'activités a-t-il permis aux enfants de percevoir leur environnement proche autrement? De quelle manière?

Qu'ont éprouvé les enfants au travers des activités réalisées?

Les enfants ont-ils découvert de nouvelles techniques artistiques? Lesquelles?

L'unicité de chaque enfant a-t-elle été respecté dans la réalisation des œuvres?

Le rythme de l'enfant a-t-il été respecté? Ont-ils pu prendre le temps?

L'exposition quotidienne des temps forts a-t-elle permis de valoriser les réalisations des enfants et d'impliquer les familles dans la vie de leurs enfants à l'Accueil? Quels ont été leur retour?

L'équipe de l'Accueil de Loisirs Été 2021

